

HISTOIRE

de

RUFFEY-LE-CHÂTEAU.



La commune de RUFFEY-LE-CHÂTEAU doit son origine aux légions romaines. L'une de celles-ci, qui occupait la région avait installé un camp retranché sur les hauteurs défendues sur un côté par la rivière « L'OUGNONS ». Ils avaient donné comme nom à leur camp celui de leur chef : RUFFIACUM. Les romains ayant quitté le pays, les habitants s'établirent dans le camp abandonné et formèrent la commune de « RUFFEE » qui devint après la Révolution : RUFFEY et ce n'est que le 13 septembre 1918 que le complément « LE CHATEAU » fut ajouté à la demande de la Préfecture pour le service des P.T.T.

Les recensements les plus lointains que l'on connaisse de sa population, qui à l'origine paraissait être de 3.000 habitants, est celui de l'An II de la République qui indique 82 ménages et celui de 1871: 209 habitants.

La commune a une superficie totale de 722 hectares 33 ares 75 centiares, se répartissant comme suit :

TERRE DE CULTURE : 96 hectares, 26 ares, 18 centiares, dont 15 hectares 93 ares, 21 centiares de première classe, 44 hectares, 31 ares, 13 centiares de 2^{ème} classe et 36 hectares, 1 are, 84 centiares de 3^{ème} classe.

PRÉS : 301 hectares, 44ares, 20 centiares, classés : 31 hectares, 52ares, 63 centiares de 1^{ère} catégorie ; 105 hectares, 43 ares, 63 centiares de 2^{ème} catégorie, 143 hectares, 65 ares, 40 centiares de 3^{ème} catégorie, 20 hectares, 79 ares, 54 centiares de 4^{ème} catégorie.

FORÊT & BOIS : 315 hectares, 73 ares, 79 centiares, dont : 162 hectares, 45 ares, 17 centiares, propriété de la commune ; 119 hectares, 38 ares, 12 centiares, constituent la superficie de la forêt de La VAIVRE; 13 hectares, 73 ares de taillis simples appartenant à des particuliers.

Elle compte en outre 5 hectares, 42 ares, 99 centiares de vergers ; 2 hectares, 98 ares de vigne et 89 ares, et 96 centiares de landes.

Les communes voisines exploitent sur notre territoire, en terrains de toutes natures, une superficie de 120 hectares, 44 ares, 9 centiares, se répartissant ainsi :

RECOLOGNE : 35 hectares, 32 ares, 56 centiares ; BRUSSEY : 22 hectares, 90 ares, 40 centiares ; BURGILLE : 13 hectares, 7 ares, 31 centiares ; CHAZOY : 12 hectares, 45 ares ; CORDIRON : 12 hectares, 18 ares, 86 centiares ; MARNAY : 8 hectares, 24 ares, 94 centiares ; CHEVIGNEY sur L'OGNON : 4 hectares, 52 ares, 15 centiares.

En outre, 11 hectares, 74 ares, 7 centiares appartenant à divers propriétaires, de Besançon et une dizaine d'hectares à différents propriétaires habitant des communes non mentionnées ci-dessus.

Tout le territoire de la commune fut borné en novembre 1852 par le géomètre FRIGARD ; il reçut pour ce travail 7 francs par hectare, cette somme fut imposée à chaque propriété.

Avant 1841, les habitations de RUFFEY étaient construites sans symétrie, elles s'étendaient un peu partout, de tous les côtés, il y avait de nombreux écarts. Parmi celles disparues, il faut compter aux BARAQUES DE LA MANCHE : 4 ménages et à la TUILERIE : 2 ménages. Bien avant ces dates dans les temps anciens, il y avait des constructions de l'autre côté de L'OGNON ; elles étaient reliées à la rive gauche par un pont, les terrains en face, côté BRUSSEY, portent encore le nom de lieu-dit : « Devant le Pont ». Les vestiges du pont existent encore de chaque côté de L'Ognon. Le chemin, en s'y rendant du village était celui du POUTOT, de son vrai nom L'ABREUVOIR, on passait le ruisseau à gué pour rejoindre le pont qui se trouvait en aval de l'île de L'ISLE LORGE un peu plus haut que le confluent du ruisseau.

Avant l'établissement du barrage de MARNAY, l'Ognon était fortement encaissé dans ses rives et les inondations étaient très rares.

Le 25 mars 1841, un plan d'alignement des rues de la commune fut décidé et approuvé par arrêté Royal, ce plan a donné lieu à plusieurs expropriations. Il existe encore maintenant des constructions frappées d'alignement, ce plan est déposé aux archives de la commune ; il a donné à Ruffey des rues avec leurs noms, dont l'emplacement part du centre de la place. Du centre de la place vers l'église: rue Saint Antide ; de la maison Bouiller à la route nationale : chemin des Jasinet ; de la place sur l'Avenue : rue de la Vierge ; du centre au bas du pays : Grande Rue ; sentier descendant au coin de la maison Bouiller C. et remontant devant la maison Perret-Chambon : chemin de la Grotte ; partant du bout du jardin Sorges vers le ruisseau : chemin de l'Abreuvoir ; partant du jardin Sorges sous la Fiole : chemin de la Fontaine : du bout de la Grande rue au Château : rue du Château ; la rampe descendant du château aux prés : chemin de l'Enclos des Prés ; de la croix du Château au bout de la rue de la Vierge : rue de la Croix ; de ce dernier point à la route: chemin de l'Oratoire ; du bas des Riottes, classé chemin n°1 au pont de la Rosière : chemin des Cerisiers ; en outre, un plan des chemins de défruite ruraux a été dressé et approuvé le 17 juillet 1889 : il est déposé aux archives municipales.

Le chemin tournant, classé n°1, fut creusé entre 1885 et 1886 par l'entrepreneur FOREL Adolphe pour 12.000 francs, la commune qui avait alors 20.000 francs de dette obtint 10.000 francs de subventions, les terrains furent expropriés à raison de 45 francs l'are de pré et 75 francs l'are de vigne. Les rigoles partant des Jasinet descendant vers la borne du château, traversant la rue par un caniveau en face de la maison BRUSSET

furent faites en septembre 1842, sur les plans de l'agent-voyer MASSON ; le reste des rigoles fut fait en février 1857 sur les plans de l'agent-voyer COULET pour 550 francs. Le pont de LA ROSIERE fut construit pour la première fois au mois de mars 1856 pour 950 francs ; le 16 août 1857, la commune a acheté une parcelle de terre à PINARD Hippolyte pour le prolongement du pont afin de donner passage au bétail et d'établir un lavoir public, le 27 février 1910, le pont fut emporté par les eaux et refait de même en planches. Il fut finalement refait en ciment par l'entrepreneur CERUTTI.

La trace de la route allant de Charcenne à Pouilley les Vignes et passant par PIN LES MAGNY, maintenant PIN L'EMAGNY, a été fait en 1843, la ligne P.L.M. DIJON-MULHOUSE fut construite en 1844, la route allant de RECOLOGNE à POUILLEY passant par NOIRONTE fut construite en 1830, les chemins de RUFFEY à CHEVIGNEY, de CHEVIGNEY à RECOLOGNE, de MARNAY à RECOLOGNE par BURGILLE, furent faits en 1831, toutes ces constructions donnèrent lieu à des subventions de la commune.

ACTIVITÉ INDUSTRIELLE DE LA COMMUNE

La commune qui, à l'heure actuelle, est essentiellement agricole, a connu d'autres activités et industries dans les temps passés, entre autres : une salpêtrière établie sous la Révolution, un moulin qui devint usine électrique, des fours à chaux et une tuilerie.

LES FORÊTS

Les forêts des FOUCHERES et du CUMMUNAULOT couvrent une superficie de 151 hectares, 21 ares, 75 centiares.

La forêt des Fouchères était avant 1851 d'un seul bloc ; la commune coupait chaque année, sans aucun ordre, la fraction de bois dont elle avait besoin. Le partage du bois se faisait d'après l'étendue de chaque habitation, exception faite des granges et hangars.

Par Arrêté Préfectoral du 20 décembre 1826, le Préfet du Doubs, le comte de MILON et de MESNE, Chevalier des ordres royaux et de la légion d'honneur, militaire de Sainte-Louise, interdit la vente de l'affouage, par les bénéficiaires, sur le parterre de la coupe. Seul pourra être vendu le bois scié, rentré et fabriqué. Aucun chemin ne la traversait, seule une piste de terre reliait RUFFEY à CHEVIGNEY. C'est le 3 mai 1831 que fut décidé la construction de la sommière qui partageait en deux parts, à peu près égales, la forêt dans sa plus grande longueur. Le tracé et l'arpentage des coupes, dont un plan existe aux archives municipales, furent établis par l'arpenteur forestier PHILIBERT et les limites ou lignes furent ensuite creusées et dégagées. Les bornes de séparation furent fournies par un dénommé PILLOT, carrier à RECOLOGNE qui fit la fourniture et le travail pour la somme de 216 francs, le 9 décembre 1851. En 1865, fut exploité un hectare 1/2 de pins sylvestres.

La forêt de la Vaivre était une propriété appartenant à la famille de NASSAU, elle appartenait personnellement à Madame qui, le 20 décembre 1829, la vendit à M. CHAVELET de RAZ. Plus tard ce fut M OFFEL de VILLAU COURT Gustave qui en devint propriétaire ; ce dernier la revendit à M. FOUCHECOURT Camille qui finalement la céda au comte DONNET de VORGES René Marie Antoine. La forêt est partagée en 21 coupes principales d'une surface moyenne d'environ 5 hectares ½ ; deux chemins de défruite la traversent de part en part en se croisant au milieu à angle droit.

LES MAISONS COMMUNES

L'ancienne maison commune avait été construite en 1725, elle était incommode et servait aussi de maison d'école ; elle comprenait deux salles publiques au rez de chaussée. La salle de classe comprenait la plus grande partie de l'étage, le logement du maître d'école n'était pas compris dedans, il n'y avait aucune terre de jardin attenante. Le jardin se trouvait être celui de M. JOYEROT derrière le garage et longeant la rue Saint Antide. Elle se trouvait placée à l'angle du chemin des Jasinets et de la rue Saint Antide entre les maisons PERRIN Paul et BOUILLER Léon, elle s'avancait jusqu'au milieu du chemin, et l'on peut encore voir, à l'heure actuelle, les grandes pierres plates au raz du sol qui marquent les restes des anciennes fondations. Cette maison qui avait été construite en 1725, le fut avec des matériaux de si mauvaise qualité que dès 1856, elle demandait de telles réparations que la municipalité, dans sa séance du 13 novembre 1856, décida d'en reconstruire une nouvelle, plutôt que de la réparer, elle fut démolie en 1865, les débris servirent à combler l'ancienne mare qui se trouvait au milieu du village à l'emplacement actuel de la fontaine.

La nouvelle maison commune dont la construction, sur l'emplacement actuel, fut décidée le 8 Juin 1856 et dont les avant-projets furent établis par Maître JURAND, architecte à Besançon, a été construite sur le terrain de quatre vieilles maisons qui tombaient en ruine et qui appartenaient à M.M. PAQUELIN, PERRET, MONNET, BIDEAUX, les maisons et terrains furent achetés en 1857.

Le 12 avril 1857, Maître DEVILLE, architecte qui succéda à M. JURAND, fut choisi pour faire les plans et devis. Le 15 novembre 1858, les plans sont définitivement adoptés, après quelques modifications, M. DEBOICHET, entrepreneur à BESANCON, en entreprit la construction pour la somme de 15.998 francs. Le 22 Juin 1863, elle fut définitivement réceptionnée ; il restait à faire le mur d'enceinte et les latrines qui furent construits au mois de mai 1866, en même temps qu'étaient posées la grille de la porte de la cour et la grille du balcon pour la somme de 3.031,77 francs. La grille du balcon a coûté, toute posée, 40 francs. Le plan de l'architecte plaçait les latrines devant la maison au couchant et c'est à la demande de la municipalité qu'elles furent construites à l'emplacement actuel. Restait à construire le mur qui longe le sentier de la FIOLE qui fut terminé en 1888 pour la somme de 110 francs.

La mappemonde et les différents tableaux et cartes qui faisaient partie du mobilier de l'école, ainsi que les tables-bancs, furent achetés en 1865. Le 8 novembre 1898 fut créée la bibliothèque, instituée des cours de couture à l'école. Le 8 mai 1895 fut décidée la construction de la cloison de planches qui partage la salle d'école en deux. Le 30 avril 1910 fut posée la clochette de l'école. Le 26 septembre 1913 furent posés à

la mairie, les isolements servant au vote, pour la somme de 40 francs. Enfin, le 6 Juillet 1924 fut faite l'installation de l'horloge.

Depuis 1792, la commune a eu 13 instituteurs ou institutrices, qui sont : M.M COULEY, GAUTHIER, HYENNE, VAUTRAVERS, DROUHIN, GAUTHIER, THARRY, MARGUIER, DESIRIER, MEME, Melle HARTHEMANN, Mme LAURENT, Mme MERMET ainsi que plusieurs stagiaires.

LA CURE

La cure, l'actuelle maison JOYEROT, avait été vendue une première fois sous la révolution en 1792 et à la suite d'une pétition qui fut faite l'an X de la République, la commune l'a rachetée le 27 germinal, an XI de la République, pour 6.000 francs.

A l'origine, elle ne comprenait que le corps de logis à droite, sans l'entourage en murs, ces derniers furent construits en 1838, pour la somme de 100 francs. Le jardin se trouvait derrière et devant. Le devant de la cure fut vendu à la commune par le curé VAUCHOT en 1839 pour en faire une avenue plantée d'arbres d'acacias-pommes. Est compris dans cette cession toute la place qui est l'actuel chemin du cimetière jusqu'au chemin de Saint Antide. Avant le rachat de la cure, la commune louait un logement pour le curé desservant pour la somme de 72,40 francs. Le 21 mai 1857, la commune a abandonné au curé le jardin de l'instituteur qui se trouve être le terrain placé derrière le garage JOYEROT ainsi que le garage lui-même. Les murs du presbytère furent crépis en 1858, il fut complètement mis à neuf en 1861 par l'entrepreneur BRANGET pour 5.000 francs. Il fut assuré contre l'incendie, une première fois, ainsi que tous les bâtiments communaux, le 21 novembre 1871, pour la somme totale de 20 francs à la compagnie d'assurances générales. Il fut réparé à nouveau, à l'intérieur, toute la tapisserie, pour 521,04 francs par le plâtrier Simon de Recologne. De nouveau, le sieur Gavez, plâtrier à Marnay, répara l'intérieur pour 50 francs en 1891.

En 1906, le dernier curé de RUFFEY étant parti, la cure fut louée au mois d'avril 1907 et le 29 Mai 1922 la cure fut vendue pour 17.200 francs à M. JARDOT Auguste.

Les curés qui l'habitèrent de 1792 à nos jours furent au nombre de neuf, ce sont : M.M. AUBERT, an II de la République, MAIGROT, 12 Floréal, an IV, HUMBERT, VAUCHOT, MELIN, DELIOT, MAILLARD, BENEUX et BAUD.

L'ÉGLISE

L'église, dont la surface intérieure est de 150 m² 76 et dont l'origine échappe, mais qui, vers les années 1650 à 1700 avait été détruite par un incendie, a été complètement restaurée en 1832 par un nommé GIRARDOT, demeurant à RUFFEY, « il a fait le travail par zèle » disent les notes du temps. Seules les fournitures lui ont été remboursées par la commune, elles se montaient à la somme de 400 francs. L'ancienne église paraissait être construite plus grande et plus sur la droite du côté de BRUSSEY.

L'actuelle fut à nouveau réparée, le toit côté nord et les crépissages côté sud, ainsi que la tour du clocher, en 1854, ces réparations coûtèrent 600 francs.

Lors de l'hiver 1842, au mois de décembre, la grosse cloche fut cassée, il fallut l'emmener à la fonderie pour en refondre une nouvelle, qui est celle d'aujourd'hui. En 1858, l'église fut à nouveau réparée (crépissage) par le sieur SIMON de Recologne, pour la somme de 60,64 francs.

Le 27 septembre 1904, la fabrique a cessé d'être subventionnée par la commune et c'est celle-ci qui, à partir de ce moment, prit à sa charge la sonnerie des cloches pour l'annonce des cérémonies, sauf la messe, et les douze coups de midi. En 1907, l'église de RUFFEY est passée sous l'église de la paroisse desservante de MARNAY dont le curé de l'époque était l'abbé GOUSSET. Entre 1923 et 1924 datent les dernières réparations qui furent faites à l'église et au clocher.

Les murs du cimetière ont été complètement reconstruits en 1854 ; sous la direction des architectes DURAND et MARTIN-BELIARD de Besançon. L'entrepreneur fut M. ROMANER qui fit le travail pour la somme de 3.650 francs plus 396,52 francs d'imprévus. Avant la reconstruction des murs, la commune avait demandé à M. le Préfet que le cimetière soit reporté sur la droite dans les jardins de l'instituteur (derrière le garage de M. JOYEROT) et qu'il n'y ait plus d'inhumations autour de l'église, cette demande ne fut pas acceptée par la Préfecture, l'emplacement étant trop près du chemin. Enfin, la croix en fer forgé qui se trouve à l'entrée, sur la première marche, a été posée en 1883, la dépense a été couverte par des dons.

Le 3 novembre 1841, pour l'exercice du culte, la commune a acheté une chape, une chasuble blanche avec galons en or fin, un très beau missel ainsi que deux gros livres de chœur pour 400 francs.

LA CHAPELLE SAINT ANTIDE

La chapelle SAINT ANTIDE a été construite dans les temps les plus reculés, sur l'emplacement où le prélat a été tué en se portant au-devant des vandales. Son tombeau, paraît-il, serait placé sous la chapelle. Elle a été réparée une première fois par le curé VAUCHOT. C'est lui qui a placé l'avant-toit se trouvant devant, le dallage et les deux bancs de pierre de chaque côté. Il fit de même planter les acacias-pommes qui ornaient le devant de la chapelle. Le dallage, l'avant-couvert et les bancs ont été faits avec les matériaux de démolition de l'ancienne fontaine du DOUILLON. Elle fut de nouveau restaurée en 1923-1924 par M. VERRIER plâtrier à Marnay, les travaux furent financés par des dons. Plusieurs fois par an, elle servait au culte, les curés s'y transportaient lors de belles journées.

SAINT ANTIDE est le patron de la commune, sa fête est le 17 Juin.

LE CHÂTEAU

Le château de RUFFEY existe depuis des temps immémoriaux, il a été détruit une première fois en l'an 217 avant J.C.

Il fut reconstruit beaucoup plus tard par les Ducs de Bourgogne. Il a été habité par le Cardinal de GRANVELLE ; sous LOUIS XIV, lors de la conquête de la Franche-Comté par VAUBAN, il fut démantelé et démoli à nouveau aux deux tiers.

Avant, l'aile droite du côté RENAUDIN s'avancait dans les prés et jardins jusqu'au chemin de la rue du château. On peut voir encore l'ancien emplacement de la porte d'entrée en face du mur du bûcher de la maison QUELOS et l'aile gauche ne s'avancait pas plus loin que l'emplacement actuel mais par contre, occupait tous les jardins derrière, elle était donc une fois plus large. Le mur de soutènement du jardin FOREL n'est que les fondations des murs de l'ancien château. Chaque angle était flanqué d'une tour ronde qui dépassait les toits, deux existent encore, une dans l'appartement RENAUDIN et l'autre dans l'appartement MAITREROBERT. Les vestiges d'une autre sont marqués dans l'angle des murs de soutènement du jardin FOREL qui était une des ailes du château. De plus, un donjon ou tour carrée était placé dans l'appartement FOREL et dépassait de très haut le toit.

C'était à l'origine un château-fort qui était relié par un souterrain à celui de MARNAY, un autre souterrain aboutissait dans les bois ; il était défendu par trois rangées de glacis, les seigneurs avaient fait creuser le ruisseau à main d'homme depuis les PETITS PRES jusqu'à son embouchure, ils le firent passer sous les murs du château pour en faciliter la défense. Le château était alimenté en eau par un puits qui se trouvait au milieu de la cour et qui avait 27 mètres de profondeur. Une légende prétend que la cloche d'argent de la Chapelle y a été jetée lors de la révolution. En 1650, le seigneur y fit amener par des tuyaux de poterie l'eau de la source du TEST ou fontaine de l'avenue, elle se déversait dans une cuve ronde au milieu de la cour.

Les seigneurs possédaient de grands terrains, notamment le bois du COMMUNAULOT qui leur servait de promenade, une allée partant du château tirée en ligne droite traversait le bois, elle était coupée par une autre allée transversale en plein milieu, la rencontre des deux allées formait un grand rond-point planté de chênes séculaires. Sur la droite, à l'entrée des bois, il y avait un étang, les traces de cet étang demeurent encore en sortes de fondrières. Ils possédaient encore les terrains de L'ENCLOS qui leur servaient de jardins et qui étaient entourés d'un mur qui, sans doute, a donné son nom au lieu-dit du finage. En faisant les fouilles de la prise d'eau dans ces terrains, on a retrouvé, à 1 m 50 de profondeur, les vestiges d'un puits bâti en maçonnerie ronde, ce puits servait à arroser les jardins. Il contenait plusieurs ossements d'animaux et trois têtes de bœuf. Ils possédaient également les champs des ARBROTS où il y avait de nombreux baraquements. J'en ai trouvé deux fondations ; les grandes et petites CORVEES, le RANG.

A l'exception du RANG qui possédait des fours à chaux et du COMMUNAULOT qui sont devenues propriétés communales, toutes les autres terres se

sont vendues par morcellement en 1792, l'administration des domaines étant chargée de la vente.

Les derniers seigneurs qui habitaient le château étaient les princes de MONTBARREY, comtes de SAINT-MAURICE, seigneurs de RUFFEY. La révolution de 1789 les en a dépossédés. Le château d'abord loué par fractions, fut une première fois mis en vente par le receveur des domaines de RECOLOGNE, un nommé PINARD, en 1792 ; il n'a pas trouvé d'amateurs pour le bloc ; il fut remis en vente l'année suivante, par fraction, et fut acheté : l'aile gauche par la famille BAUDOIN et l'autre portion par les familles CONTET et BAVEREY. Les armoiries des princes qui ornaient le fronton du château ont été enlevées au ciseau le 25 germinal, an II de la république, par un entrepreneur de MARNAY : Louis GERARD ; il a demandé pour ce travail la somme de 20 louis. Ces derniers seigneurs avaient quitté la commune pour PARIS quelques temps avant la Révolution. Ils payaient tribut au Prieuré de BELLEFONTAINE près d'EMAGNY.

Quant à la pierre tombale qui est placée sous la croix, à l'entrée du château, elle a été amenée là par un seigneur pour que le curé de la paroisse vienne dire la messe par beau temps. Elle date de 1456. Elle représente Pierre DUVERGUIER, seigneur de RUFFEY et Anne GAUTHIER d'ASUEL, son épouse. Elle recouvrait le tombeau de ces seigneurs qui était placé dans l'église et qui a été retrouvé en déblayant les débris de cette dernière pour la reconstruire après l'incendie qui l'avait anéantie vers l'an 1550. Cette dalle, qui est un véritable chef-d'œuvre de gravure sur pierre, a été classée monument historique le 11 mai 1909 ; elle porte, écrit en gothique en son milieu, la phrase suivante : « outre bans qui par ci passez, priez pour les trépassés ».

LES FONTAINES

Depuis les temps les plus anciens, l'alimentation en eau de la commune a toujours été le souci de toutes les municipalités.

Le pays, de par sa position sur une hauteur, n'est pourvu que d'une source au débit bien insuffisant et irrégulier pour y apporter l'eau d'une façon constante. Le terrain ne se prêtant pas à la construction de puits, quatre seulement ont été construits à l'intérieur du village : 1 au château, 1 à l'angle du jardin Bouillier Léon, tous deux très profonds et ne donnant plus d'eau depuis longtemps. 1 autre derrière la maison PAILLY sur la place et le dernier derrière la maison Bouillier Célestin sont les seuls donnant de l'eau en quantité suffisante pour l'alimentation d'un ménage et de puisage facile. Un bon nombre de propriétaires ont dû construire des citernes pour assurer leur besoin en eau potable. Il y en a eu dix à l'intérieur du village.

Trois sources, placées à l'extérieur, le DOUILLON, la FIOLE et le POUTOT ont donné lieu à des travaux pour les capter, travaux dont l'origine se perd, deux sont actuellement abandonnées : la FIOLE et le POUTOT.

Le POUTOT est cette pierre ronde au bord du ruisseau sous la maison Perret et dont l'eau d'une fraîcheur remarquable se perd en passant sous le captage. La FIOLE, dont les bassins furent reconstruits en 1860, pour la somme de 1.200 francs, comprenait un lavoir à linge. Ce lavoir avait été construit 50 centimètres trop haut et la pression de la cuve de captation pour l'amener dans le lavoir avait fait produire des fuites, si bien que l'eau, passant sous la cuve ne remplissait plus le lavoir. En 1860, le lavoir fut donc descendu assez bas pour que l'eau de la cuve y arrive d'une façon naturelle mais alors l'emplacement des laveuses était trop bas, celles-ci avaient les pieds inondés et le lavoir fut peu à peu abandonné.

Le DOUILLON a subi lui aussi plusieurs transformations. A l'origine, les lavoirs et abreuvoirs construits en 1825 se trouvaient en bordure du chemin du RANG. L'eau, depuis la cuve de captation, y était amenée au moyen d'une rigole, les cuves furent faites en très mauvais matériaux et perdaient l'eau de toutes parts, si bien que l'hiver, l'eau était constamment gelée. Il fut donc décidé, en 1829, de la rapprocher de sa source à l'emplacement actuel, en construisant les bassins avec des matériaux neufs, les anciens devant servir à la réparation de la Chapelle SAINT ANTIDE. Plus tard, le 9 novembre 1829, un devis fut établi pour rapprocher les cuves du DOUILLON au pied des LIOTTES (actuellement les RIOTTES). M. J.B. BOUILLIER consentant à vendre à la commune 4 ares de terrain lui appartenant à cet endroit pour la construction des bassins mais ces travaux ne purent être exécutés, faute de fonds. Enfin, en 1935, fut fait le ciment entourant les bassins.

Mais la source qui joua le plus grand rôle dans l'alimentation de la Commune, fut la source de l'avenue, de son vrai nom : fontaine du TEST. Avant le 20 Nivôse, an II de la République, la fontaine jaillissait sur des terrains appartenant aux nommés MAURICE Antide et CASSARD Claude, Antoine.

Le Seigneur de la commune, le sire de MONTBARREY, acquit ces terrains et la source par échange et fit conduire l'eau au château par des tuyaux de poterie. Après la révolution, les biens seigneuriaux étant devenus biens nationaux, la commune demande aux administrateurs du district de BESANCON et du département du DOUBS, l'autorisation de se servir de l'eau de la source pour l'alimentation des réservoirs de la commune, ce qui fut accordé par arrêté du directoire du district de BESANCON le 8 Nivôse, an II de la République. A la suite de cet arrêté, l'eau fut donc amenée au creux du village, sur la place, après avoir rempli un réservoir sur lequel était placée une grosse pompe à balancier qui se trouvait sur l'avenue, entre le mur de séparation des maisons PINARD et MAGNIN. C'est donc le trop plein de ce réservoir qui allait s'écouler dans le creux. En 1847, de nouveaux réservoirs sont construits, l'un au milieu de la place fut entouré de tilleuls, un autre fut construit au bas du village contre le mur de la maison RENAUDIN. Une borne-fontaine fut établie à côté de l'ancienne maison d'école à l'emplacement de la borne actuelle vers la maison HEZARD. Elle était alimentée par le réservoir des JASINETS, qui lui-même l'était par la source. La source, en temps normal, peut avoir un débit de 4 litres-minute, mais avec toutes les ramifications branchées dessus, elle devint bien vite insuffisante et fut la cause de nombreux différends entre les habitants, les premiers réservoirs étant avantagés sur les derniers qui souvent étaient à sec. Bientôt des procès furent entrepris contre la commune par les propriétaires mécontents, ils invoquèrent contre l'arrêt du 8 Nivôse, prétextant que la

source n'appartenait pas à la nation, n'étant pas un bien seigneurial, que ce dernier s'en était emparée en offrant échange d'autres fonds, mais que ce marché n'avait pas été exécuté par le seigneur et que les propriétaires de l'époque n'avaient pas osé réclamer l'exécution de l'échange. Ils demandèrent donc la restitution de leur propriété. Ils obtinrent gain de cause. C'est à la suite de cette restitution que le sieur VANDEVELLE vendit à la commune ses droits particuliers de prise d'eau à la fontaine de l'avenue pour la somme de 300 francs. Le 16 février 1857, plus tard en 1903, fut creusé sur les à-côtés de la source le puisard sur lequel est placée l'actuelle pompe et à côté la crèche servant d'abreuvoir.

Mais ce n'est que vers l'an 1844 que les municipalités songèrent à établir une fontaine couverte, comprenant lavoir et abreuvoir, sur la place du village. A cet effet, la commune a acheté à Antide PINARD, demeurant à CULT, le 10 Octobre 1844, un terrain en nature de vigne d'une surface de 67 centiares pour la somme de 100 francs ; ce fut l'emplacement de la fontaine actuelle. En 1855, sur les données de l'abbé FARRANELLE, géologue-sourcier, des fouilles furent entreprises dans les environs de la fontaine de l'avenue pour y chercher de l'eau. Elles furent dirigées par l'architecte JURAND mais ne donnèrent aucun résultat sérieux ; ce ne fut qu'en 1880 que des travaux d'adduction d'eau, au moyen de machines, furent décidés. Le projet qui devait amener l'eau de l'OGNON au moyen d'une machine hydraulique (béliers) fut mis à l'étude le 4 septembre 1881, ce plan fut accepté le 3 septembre 1882 après quelques modifications, surtout en ce qui concerne le réservoir que le plan primitif plaçait sur la place ; le devis se montait à la somme de 40.000 francs, il fallut acheter en plus la prise d'eau en haut de l'écluse au propriétaire du moulin : M. LACHAUX Philippe, pour 1.000 francs. Elle fut établie, ainsi que les béliers, sur des terrains appartenant à Madame Veuve CORDIER, M.M. PAGNOZ Martin et RENAUDIN. Ils cédèrent les surfaces nécessaires aux constructions à raison de 1 franc le M² et le sieur BERGER, propriétaire du terrain où fut placé le réservoir le vendit à raison de 0 franc 80 le m². Quant au canal de déversement qui passait sur le terrain de M. BOUILLIER François, il fut construit à la charge de ce dernier et il s'engagea à en supporter la charge et l'entretien à condition que l'on place chez lui et à ses frais un robinet de diamètre déterminé, en échange la commune lui fournira l'eau pour son usage à titre gratuit.

Mais en 1884, les béliers qui furent construits par l'entrepreneur ANDRE n'avaient pas donné satisfaction. Ils ne donnaient que 7 litres à la minute et étaient sujet à de nombreuses détériorations. On attribua ce fait à la malfaçon, un des béliers ayant été placé 0m29 plus haut que ne le prévoyait le plan, ce qui occasionnait un déséquilibre des pressions et une détérioration du matériel ; la commune mit l'entrepreneur ANDRE en demeure d'exécuter la rectification, ce dernier s'y refusa et en 1888, la réparation fut faite par M. BATIFOULIER de BESANCON pour la somme de 440 francs.

Les tuyaux amenant l'eau de la chambre d'eau aux béliers furent rechangés en 1892, les béliers furent modifiés en 1898 sur les plans de l'architecte SAUTERY, adoptés le 18 septembre de la même année. Une modification fut apportée à la machinerie et ce fut l'eau de la source de la FIOLE qui monta au pays à partir de ce moment. Cette modification coûta à la commune 11.000 francs. Celle-ci avait déjà à cette époque 20.000 francs de dettes, elle dut encore contracter un emprunt de 10.000 francs pour exécuter ces travaux.

Cette dernière modification n'aurait pas eu lieu si le projet d'adduction qui avait été établi le 23 mai 1897 avait pu aboutir, il prévoyait le captage d'une source jaillissant sur les hauteurs de la commune de FRANEY, au lieu-dit : VAUCHON ; le captage et les conduites de la source à RUFFEY coûtaient, d'après le devis établi, 29.000 francs et l'eau arrivait en abondance dans la commune sans aucune machine, le niveau de la source correspondant à celui de la base du toit du clocher. La source, très puissante, pouvait alimenter très largement la commune. Mais ce beau projet, qui fut sur le point d'aboutir a dû être abandonné en raison des exigences de dernière heure de la commune de FRANEY le 23 janvier 1898.

Les béliers ne donnant plus satisfaction, le 26 juillet 1913, l'ingénieur hydraulicien ROUGIER fut mandaté pour trouver une nappe d'eau capable d'alimenter la commune et le 20 janvier 1914, les ingénieurs hydrauliciens dressèrent un plan pour alimenter la commune en eau potable au moyen d'un moulin à vent, à l'exclusion garantie d'un tout autre moyen. M. BURCEY, architecte, fut choisi pour en dresser les plans le 6 mai 1914 ; l'eau fut reconnue potable, c'était à l'emplacement actuel de la prise d'eau du CLOS qui devait se trouver un peu plus haut, mais la guerre déclarée le 2 août 1914 ne permit pas l'exécution de ce projet qui ne fut pas repris après la guerre.

Un nouveau projet fut donc remis à l'étude par l'architecte BURCEY le 2 mai 1920 pour monter l'eau au moyen de machines électriques. Un marché fut passé avec la compagnie électrique comtoise qui se chargeait de l'installation pour 19.800 francs. Le projet de l'architecte BURCEY concernant les travaux fut accepté pour 35.000 frs plus une somme déterminée pour les imprévus. La commune a obtenu 2.000 francs de subvention et l'ancienne installation des béliers, désormais désaffectée, fut vendue le 20 novembre 1921 aux usines de la Butte pour 400 francs.

Depuis ce jour, c'est cette dernière installation qui alimente la commune. En dehors des réparations et changement de matériel usagé, aucune modification n'avait été faite jusqu'en 1945 où, au mois de mai, fut installé un double système de flotteurs qui permit au réservoir d'être constamment rempli sans aucune perte d'eau inutile. Cette dernière installation a coûté 10.000 francs, l'eau revient très chère à la commune, c'est une charge inévitable de plus de 10.000 francs par an de consommation de courant électrique au tarif actuel. Aussi les habitants, dans l'intérêt général et le leur personnellement, se feront un devoir de ne pas gaspiller l'eau mal à propos et de ne l'utiliser qu'à bon escient.

L'ÉLECTRICITÉ

L'électricité fut installée à RUFFEY en 1901, c'est l'ancien moulin de RUFFEY qui fut transformé en usine électrique par une société qui ne fournissait pas de haute tension ni de force motrice, simplement deux fils lumière arrivaient au pays depuis l'usine. Celle-ci avait été montée par un nommé GUIDET, ingénieur inventeur, demeurant à MARNAY. Le 17 mai 1901 la commune autorise la compagnie à rehausser de 30 centimètres, pendant l'été, au moyen de hausses mobiles, le niveau des eaux. En revanche la compagnie s'engage à fournir à la commune 5 lampes de 10 bougies pour

l'éclairage des rues, de plus un rabais de 10% est accordé à la commune pour ses dépenses d'éclairage.

Le 31 janvier 1926, la compagnie fut reconnue d'utilité publique, la compagnie comtoise fut rachetée par la compagnie BOSSERT de SAINT VIT qui, plus tard, fusionna avec d'autres sociétés pour devenir l'actuelle compagnie des forces motrices de l'est, elle fut à la suite de ces divers agrandissements en mesure de fournir la force motrice qui fut installée à RUFFEY en 1920.

Fait particulier: la commune reçoit du courant de trois lignes différentes : ligne principale avec transformateur placé à la station de pompage ; maisons MAUFROY et CONSTANTIN sur l'embranchement de la ligne de BURGILLE, avec transformateur à la VAIVRE et finalement la maison PERROT sur la ligne et transformateur de BRUSSEY.

LES MUNICIPALITES DE 1792 A NOS JOURS

L'an I de la République, le Maire était M. MORIS, il portait le titre de commissaire du Gouvernement de la République une et indivisible; le Conseil Municipal se composait de M.M. PINARD, NEURIEN, MAIRE, LONGET, CREUILLOT, DENOULY (notables), M.M. POLYET, BOUILLIER et CASSAR (municipaux), FELIX (agent national); et CONTET (secrétaire-greffier).

Le 28 Germinal, an XI de la République, Maire: M. LONGET.
Membres du Conseil : M.M. MORIS, DURAND, BREUILLOT, CREUILLOT, PAQUELIN, MAIRE, MERILLON, CASSARD, PINARD, CONTET et BAUDOIN, secrétaire.

Le 5 mars 1828, Maire: M. VERNOT.
Membres du Conseil: M.M. CASSARD, MAURICE, CHARLET Claude, THARRY Joseph, DONNI Sébastien, en remplacement de M.M. DENOISSY Pierre, MAURICE J.B., PAQUELIN Louis, CASSARD Etienne décédés.

Le 13 septembre 1820, Maire: M. CONTET Jean Claude.

Le 17 mai 1832, M. démissionne, est nommé Maire: M. ROY Jean Pierre, capitaine retraité.

Le 6 novembre 1833, M. ROY J.P. démissionne, est nommé Maire: M. BAUDOIN Michel.

Le 26 octobre 1834, furent nommés 5 membres du Conseil: M.M. VERMOT J.B., PINARD Antide, VANDEVELLE Joseph, POURTOY J.B. et BOUILLIER Philippe.

Le 9 novembre 1840, est nommé Maire: M. BAUDOIN J.C.

Le 7 mai 1848, M. BAUDOIN est révoqué par le commissaire du Gouvernement provisoire de la République et remplacé par M. CONTET J.C., furent nommés membres du Conseil: M.M. GIRARDOT Pierre François, CHAUVELOT Etienne, BAUDOIN J.C., VIENNEY Joseph, BOURGEON Jean Claude, CHARLET Claude Antoine, GIRARDOT Jean.

Le 30 janvier 1856, M. CONTET démissionne, est nommé Maire : M. BAUDOIN J.C.

Le 17 septembre 1856, est nommé Maire: M. BAUDOIN J.C. Conseillers: M.M. VIENNEY Joseph, PERNET Pierre Marie, BOUILLIER J.C., PINARD Hippolyte, MELLENOTTE J.B., PAGNOZ Martin, CHAUVELOT Antoine, PESEUX Augustin, BOUILLIER J.J., capitaine en retraite.

Elections du 14 mai 1871, Maire: M. VIENNEY Joseph, 9 voix Conseillers: M.M. PINARD Hippolyte, BOUILLIER François, CHAUVELOT Antoine, ESTRAYER Jules, PAGNOZ Martin, CHARLET Antoine, BAUDOIN J.C., BAVEREY J.C. et BOLARD François.

Le 28 mars 1874, est nommé Maire: M. BAUDOIN J.C. Conseillers: PAGNOZ Martin, COURTOIS, CHARLET, COURBEY, CHAUVELOT, BOUILLIER Joseph, BOUILLIER François, ESTRAYER et BAVERELLE.

Elections du 12 octobre 1876, Maire: M. BAUDOIN J.C., 7 voix. Conseillers: BOUILLIER Joseph, BOUILLIER François, CHAUVELOT, CHARLET, CORBET, ESTRAYER, PAGNOZ, COURTOIS, BRUN.

Elections du 21 janvier 1878, Maire: M. BOUILLIER Joseph, 9 voix. Conseillers: M.M. VIENNEY Joseph, BOUILLIER François, ESTRAYER Jules, PAGNOZ Martin, PINARD Charles, PESEUX François, PAILLY Louis, CONSTANTIN Xavier, MELLENOTTE J.B. vieux.

Elections du 10 avril 1881, Maire: BOUILLIER Joseph, 9 voix Conseillers: BOUILLIER François, VERNIER Joseph, GARNACHE François, BOUILLIER J.C., PAGNOZ Martin, PINARD Charles, JURAIN Jacques Marie, TOURNIER Joseph, MAUSSERVEY Désiré.

Elections du 8 mai 1884, Maire: BOUILLIER Joseph, 9 voix. Conseillers: M.M. BOUILLIER J.C., BAULARD, GARNACHE, JURAIN, PAGNOZ, OUDOT, TOURNIER, PINARD, MAUSSERVEY.

Elections du 20 mai 1888, Maire : M. CHEVILLET Auguste, 8 voix. Conseillers: M.M. BOUILLIER J.C., CONSTANTIN Xavier, BOLARD Henri, BERGER Joseph, VIENNEY Joseph, PAILLY Louis, FAVET Julien, MELLENOTTE J.B., BOUVIER Henri.

Elections du 8 mai 1892, Maire : PINARD Charles, 6voix. Conseillers : M.M. CONSTANTIN Xavier, LACHAUX Philippe, PAILLY François,

BOUILLIER J.B., VIENNEY Joseph, ESTRAYER Jules qui, ayant obtenu 7 voix, a refusé le mandat de Maire.

Elections du 15 mai 1904, Maire : M.CONTET, 5 voix élu par l'âge.
Conseillers : M.M. LERAT François, PINARD Charles, PAGNOZ Charles, BOUILLIER J.B., OFFEL DE VILLACOURT Gustave, BOUILLIER François, BOLARD Henri, COULON Auguste, PINARD Alfred.

Election du Maire du 30 avril 1905, par suite du décès de M. CONTET
Elu Maire : M. BOUILLIER J.B., 6 voix.

Elections de 1908, Maire : M. PINARD Alfred, 6 voix.
Conseillers : BOUILLIER François, PAGNOZ Charles, PINARD Charles, TOURNIER Joseph, BOUILLIER J.B., BOILLON Emile, GIRARD Joseph, CONSTANTIN Edmond, MONIN Auguste.

Elections du 19 mai 1912, Maire : M. PINARD Alfred, 8 voix.
Conseillers : M.M. MAURICE J.B., CONSTANTIN Edmond, PINARD Emile, PAGNOZ Edmond, FOREL Gaston, COESSY Alfred, COULON Auguste.

Elections du 8 mai 1919, Maire : FOREL Gaston, 6 voix.
Conseillers : M.M. PINARD Emile, BOUILLIER Célestin, PAGNOZ Edmond, BOILLON Emile, DOUTEY Henri, MAUFROY Adrien, BOUVIER Henri, CONSTANTIN Edmond.

Elections du 10 mai 1925, Maire : M. CHAMBON Henri, 7 voix.
Conseillers : M.M. BOILLON Emile, PINARD Léon, FOREL Gaston, PAGNOZ Edmond, PAILLY Louis, CONSTANTIN Edmond, MAUFROY Adrien, BOUILLIER Léon, BOUILLIER Célestin.

ELECTIONS DU 16 MAI 1929, Maire : CHAMBON Henri, 9 voix.
Conseillers : M.M. BOILLON Emile, BOUILLIER Léon, BOUILLIER Célestin, CONSTANTIN Edmond, PINARD Emile, PAGNOZ Edmond, PAILLY Louis, PINARD Alfred, MONNET J.B.

Election du Maire le 16 octobre 1932, par suite de la démission de M. CHAMBON. Elu Maire : M. BOUILLIER Léon, 8voix.

Elections du 5 mai 1935, Maire : M. BOUILLIER Léon, 7 voix.
Conseillers : M.M. ESCOFFIER Stéphane, PAGNOZ Edmond, PINARD Léon, PAILLY Louis, CHAMBON Henri, BOILLON Emile, MAUFROY Louis, PINARD Robert, RAPHOSE Fernand.

Le 23 février 1945 la municipalité est dissoute, une délégation spéciale est nommée : Président : M. PINARD Robert.

Membres : M.M.ESCOFFIER Stéphane, BOILLON Louis, PINARD Léon.

Le 28 mars 1945, M.M. BOILLON Léon et PAGNOZ Charles sont nommés en remplacement de M.M. ESCOFFIER Stéphane et BOILLON Louis.

Elections du 19 mai 1945, Maire : M. PINARD Robert, 9 voix.
Conseillers : M.M.PERRIN Paul, MAUFROY Louis, BOILLON Léon, PAILLY Louis,
PINARD Léon, CONSTANTIN Henri, PAGNOZ Charles, BOILLON Louis et pour la
première fois une dame est élue : MadameT.

Jusqu'en 1871, les Maires , les Conseillers Municipaux et les Curés devaient
prêter les serments suivants :

1°- Sous la Royauté : Je jure fidélité au Roy des français et obéissance à
la Charte Constitutionnelle.

2°- Sous l'Empire : Je jure obéissance à la Constitution et fidélité à
l'Empereur.

3°- Sous les Première et Deuxième République : Je jure obéissance à la
Constitution et fidélité au Président.

ANCIENNES FAMILLES

Les plus anciennes familles de la commune existant encore à l'heure actuelle
sont les familles PINARD, BOUILLIER, PAGNOZ et BOLARD.

LA COMMUNE ET LA POLITIQUE

Adresse de la commune à l'Empereur NAPOLEON III le 16 mars 1856, à
l'occasion de la naissance du Prince Impérial :

« Sire, la commune de RUFFEY qui a été et qui est par conviction pour la
dynastie des NAPOLEONS, a salué la naissance du Prince Impérial de ses acclamations
et a remercié la divine Providence d'avoir accordé à votre Majesté un fils héritier d'un
trône que vous avez occupé avec tant de dignité et de grandeur et prie pour sa
conservation et le prompt rétablissement de sa Majesté l'Impératrice »

« Aujourd'hui, Sire, le corps municipal de cette commune ouvre sa session par
ces acclamations : Vive l'Empereur, Vive l'Impératrice, Vive le Prince Impérial, pour la
gloire et le bonheur de la France et vote une somme de 50 francs pour les nécessiteux en
mémoire de cette grande naissance qui met le comble à la félicité de l'Empire »

« Les membres du Conseil Municipal de RUFFEY ont l'honneur de prier votre
Majesté de recevoir l'expression de leur respectueux dévouement et de leur fidélité »

Le 8 juin 1856, à la demande de l'Empereur NAPOLEON III et de M. le Préfet
une somme de 50 francs qui avait été votée dans la commune pour fêter le baptême du

Prince Impérial, a été versée pour les inondés de LYON où des centaines de milliers de personnes sont restées sans abri à la suite de la plus terrible inondation du Rhône.

Le 15 février 1871, le Général Commandant des armées allemandes occupantes condamna le canton d'AUDEUX à payer la somme de 75.000 francs, soit 7 francs par habitant. La commune de RUFFEY dut faire un emprunt pour payer la part qui lui était imposée pour une population de 209 habitants. La somme devait être payée dans un délai de 15 jours ; en plus, les Allemands ont réquisitionné pour 7.000 francs de matériels et marchandises aux habitants de la commune et ils imposèrent à la commune de rembourser les réquisitions ; c'est donc une somme de 10.000 francs environ que coûta à RUFFEY la guerre de 1870-1871.

Le 16 juin 1865, le conseil municipal, réuni en séance extraordinaire, adresse à l'Empereur de Russie ses vœux de bonheur, de prompt rétablissement et leurs sentiments de profonde sympathie au lendemain de l'attentat dont il fut victime.

Le 17 mai 1871, la Municipalité nouvellement élue, adresse au chef du pouvoir exécutif après l'abdication de NAPOLEON III, l'expression de son attachement aux principes démocratiques et libéraux.

GUERRE DE 1914-1918

L'Allemagne a déclaré la guerre à la France le 2 août 1914, 33 habitants furent mobilisés, l'armistice a été signé le 11 novembre 1918 à 5 heures du matin, les hostilités prirent fin à 11 heures. Au cours de cette guerre de 4 ans, 6 enfants de RUFFEY sont morts au Champ d'Honneur et 7 furent blessés, ce sont :

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

PERRET Léon	classe 1913	tué le 23 mai 1915
BELTZER Henri	classe 1896	tué le 13 mars 1916
PERRET Arsène	classe 1896	tué le 26 septembre 1916
PAGNOZ Henri	classe 1906	tué le 14 novembre 1916
FAIVRE Jules	classe 1914	tué le 19 mars 1917
BIDAL Emile	classe 1915	tué le 29 septembre 1918

BLESSES

PERRET Henri	classe 1899	blessé deux fois en 1915
PINARD Emile	classe 1893	blessé en février 1915
BOLARD Maurice	classe 1914	blessé en septembre 1915
BOUILLIER Léon	classe 1900	blessé en juin 1916
LONGET Jules	classe 1916	blessé en juillet 1916
MAUFROY Marcel	classe 1900	blessé en novembre 1916
PAGNOZ Edmond	classe 1904	blessé en mars 1918

Le 3 décembre 1920, pour répondre à l'appel de M. le Préfet qu'un monument soit édifié, la commune décide de placer une plaque de marbre à l'entrée de la mairie pour rappeler le sacrifice des enfants de la commune tombés au champ d'honneur, les finances de la commune ne permettant pas de faire ériger un monument ; cette plaque a coûté 500 francs.

De plus, la commune a offert un banquet à tous les démobilisés.

GUERRE DE 1939-1945

Commencée le 3 septembre 1939, l'armistice terminant la guerre fut signée le 8 mai 1945 en Allemagne.

Les allemands occupèrent RUFFEY et la région le 17 juin 1940 et le 10 septembre 1944, vers 11 heures, les troupes américaines, venant de BESANCON arrivaient dans la commune et chassaient les allemands qui se trouvaient encore sur son territoire.

La commune a eu le privilège de ne compter aucune victime pendant cette guerre.

EVENEMENTS DIVERS

Le 18 avril 1818, la mendicité est interdite sur le territoire de la commune.

En novembre 1856, fut creusé entièrement sur RUFFEY le fossé séparant les communes de RUFFEY et de CHEVIGNEY.

Le 21 mai 1857, les plans de la matrice cadastrale furent reliés pour 50 francs.

Le 18 août 1861 fut acheté, chez BATIFOULIER, la pompe à incendie pour la somme de 2.500 francs.

Le 12 février 1865 fut créé le bureau de poste de RECOLOGNE.

Le 17 septembre 1876 fut instituée à RUFFEY la Compagnie des Sapeurs-Pompiers.

Le 13 mars 1878, le télégraphe fut installé à MARNAY.

En 1887 furent créées la faculté de droit et l'université de BESANCON.

En 1891, les grands peupliers qui bordaient la route jusqu'à la borne départementale, furent arrachés et remplacés par des cerisiers.

En 1908, la commune autorise la commune de CHEVIGNEY à construire un pont sur le fossé des MOUILLOTES à ses frais exclusifs.

Le 10 mai 1909, un arrêté interdit d'établir tout dépôt sur les rues et places publiques.

Le 16 novembre 1912, le champ des AYOTTES de 13 ares 30 est déclaré charnier public.

Le 22 août 1913 fut institué le service d'autobus BESANCON- RECOLOGNE- SAINT VIT.

Le 27 février 1917 sont arrivés à RUFFEY dix réfugiés venant des Vosges.

Le 4 novembre 1920, la commune vote une somme de 1.200 francs pour l'achat de l'alambic.

Le 13 février 1921, la commune vend la moitié de la coupe affouagère et installe le téléphone.

Le 10 mai 1923 fut acheté le trieur communal.

Le 6 juillet 1924 fut posée la bascule, prévue le 6 janvier 1917. (architecte : M. BURCEY).

En 1925 fut cylindré le chemin tournant.

Le 1^{er} septembre 1925, la commune place 5.000 francs à l'emprunt en cours.

Le 26 septembre 1929, la commune repousse la demande de M. MAITRE ROBERT qui voulait acheter le terrain devant le réservoir.

Le 3 novembre 1930, sur proposition de l'Inspecteur des Eaux et Forêts fut classé le chêne COURTOIS.

Le 22 mars 1932, la canalisation qui emmène les eaux du village fut faite par l'entrepreneur BERNASCONI pour la somme de 4.414 francs.

En 1932 furent curés les fossés de chaque côté du chemin de CHEVIGNEY.

En 1932 furent posés les tuyaux de l'entrée de la PRAIRIE, du PACROT et des PETITS PRES.

Le 19 mai 1940 a été établie la carte d'alimentation.

Le 5 octobre 1941, la commune achète le portrait du Maréchal PETAIN pour la somme de 250 francs.

Le 19 mai 1941, le conseil vote 840 francs pour livrer du bois aux troupes d'occupation.

Le 17 décembre 1944, la commune place 20.000 francs et refuse au syndicat agricole une subvention pour l'achat d'un pulvérisateur d'arséniate.

Le 2 mars 1945, la commune achète le portrait du Général DE GAULLE, le libérateur du territoire, pour la somme de 120 francs.

En outre, ne sont pas mentionnés les différents procès que la commune a soutenu à des dates diverses, ceci afin de ne pas rappeler inutilement d'anciennes et stériles querelles.

Renseignements extraits des archives municipales.

RUFFEY LE CHATEAU, le 3 février 1945.

Robert PINARD.